


<p><u>Intitulé du Poste :</u> Conseiller Technique Fédéral</p>	 <p>COMITÉ PYRÉNÉES ATLANTIQUES FFHANDBALL</p>
<p><u>Convention collective :</u> Sport</p>	<p><u>Type de contrat :</u> C.D.I</p>
<p><u>Métier :</u> Cadre Technique Fédéral responsable de la filière arbitrage sur le territoire 64</p>	

I - DEFINITION DU POSTE - MISSIONS

- **Arbitrage :**

- Coordonner la commission départementale d'arbitrage et gérer les désignations d'arbitres
- Identifier, accompagner et former dans chaque club un référent arbitrage
- Pérenniser la formation d'arbitres au sein de chaque club
- S'assurer de la mise en place des écoles d'arbitrage dans les clubs (accompagnement, formation)
- Constituer, gérer et former un groupe départemental d'accompagnateurs des JAJ
- Détecter des jeunes arbitres à proposer pour le PPF Arbitrage
- Mettre en place et encadrer des « stages communs « JA & Joueurs (euses) » pour assurer le suivi et de permettre à ces JA d'évoluer dans les filières régionales et nationales
- Assurer la formation initiale des arbitres T3
- Mettre en place des stages de perfectionnement pour les arbitres adultes et les accompagner vers le niveau supérieur
- Participer au groupe de pilotage territorial
- Etre force de propositions
- Accompagner la commission CMCD
- Coordonner et faire vivre son réseau
- Communiquer sur les actions et rendre compte aux différentes instances (BD, CA, AG...)
- Répondre aux sollicitations de la ligue et de la fédération sur des actions et /ou stages (Après validation du Comité 64)

- **Technique :**

- Harmoniser la démarche de formation & de détection du JA et du Jeune Joueur (euse) en fusionnant les actions.
- Animer des séances d'entraînements dans les écoles / collèges et clubs
- Participer à l'encadrement technique des CPS
- Intervenir sur les formations de cadres définies par le Comité 64, l'ETR et/ou l'ITFE (Ex : Module Entraîner. Des Joueurs/arbitres et Arbitres/Joueurs)
- Faire le lien avec la détection masculine – féminine pour participer au développement qualitatif et quantitatif
- Participer aux différentes réunions techniques-arbitrage...
- Participer aux actions de développement en direction des clubs en collaboration avec la technique

II - LIAISONS HIERARCHIQUES ET FONCTIONNELLES

Autorité :

Le salarié exercera ses activités sous la responsabilité statutaire de la Présidente du Comité 64.

Il sera amené à collaborer avec des élus et des salariés. Il sera membre de l'Equipe Technique Départementale.

Autonomie et responsabilité :

Le salarié exercera son activité avec une certaine autonomie en utilisant les supports liés à son activité, dans la limite du cadre règlementaire.

Il travaillera en relation directe avec les autres CTF du Comité.

Il mettra en œuvre la politique fédérale dans le cadre des PPF.

Il élaborera et présentera un bilan annuel d'activités pour l'AG annuelle.

Il assurera le suivi administratif des actions menées.

IV - EXIGENCES DU POSTE

- **Diplômes :**

- DE mention handball ou équivalent (diplôme d'Etat)
- Diplôme fédéral de niveau entraîneur Régional
- Formateur fédéral (formateur de formateurs)
- Carte Professionnelle à jour

- **Expérience souhaitée :**

- Expérience reconnue dans la pratique de l'arbitrage (Niveau National)
- Encadrement d'une équipe dans un club sur un public jeune
- Expérience des relations avec les acteurs d'une structure de haut niveau (joueurs, staff médical, enseignants...)
- Expérience des relations avec les partenaires habituels d'une structure de haut niveau (éducation nationale, jeunesse et sports...)

- **Divers :**

Permis de conduire

Connaissances requises (savoirs) :	Compétences techniques requises (savoir-faire):	Compétences relationnelles (savoir être) :
<ul style="list-style-type: none"> • Connaître la démarche de la philosophie joueur-arbitre • Connaître les PPF • Connaître le milieu associatif et fédéral • Utiliser les outils informatiques (Powerpoint, Excel, Word,...) et de communication numérique 	<ul style="list-style-type: none"> • Savoir entraîner des joueurs en intégrant la règle du jeu • Savoir accompagner des jeunes joueurs dans une démarche individuelle et personnalisée de progrès • Etre en capacité de mettre en œuvre la politique fédérale (planification, contenus des séances....) • Organiser les emplois du temps en fonction des impératifs et des priorités • Etre capable de gérer une équipe d'intervenants • Communiquer avec efficacité et qualité 	<ul style="list-style-type: none"> • Posséder de très bonnes capacités de rédaction et de communication orale. • S'intégrer à une équipe pluri-disciplinaire • S'adapter à la spécificité du milieu associatif

VI - MOYENS MIS À DISPOSITION

- Un bureau
- Un ordinateur portable
- Un téléphone portable

VII- CONDITIONS DE TRAVAIL

- **Durée de travail** : forfait annuel 1645 heures effectives - Le ou la CTF devra être disponible en semaine et en week-end
- **Localisation du poste** : Pau - Déplacements à prévoir dans le 64, en Nouvelle-Aquitaine et au national
- **Période d'essai** : 3 mois
- **Horaires** : répartis selon les missions dans le respect de la Convention Collective Nationale du Sport (CCNS)
- **Localisation du poste** : Comité 64
- **Rémunération brute annuelle** : Groupe 4 ou 5 en fonction de l'expérience
- **Déplacement en véhicule personnel**
- **Remboursements de frais** : prise en charge des frais de déplacement, de restauration et d'hébergement sur présentation des justificatifs
- **Date d'embauche** : 1er Septembre 2024

Candidature (lettre de motivation et CV) à adresser sous format électronique à :

Mme la Présidente du Comité 64 : 6064000.president@ffhandball.net pour le 15 février 2024, dernier délai.